

Notez-le

THIERY

Enquête publique, à partir du lundi 30 septembre

Le maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de zonage d'assainissement collectif et non collectif de la commune.

Cette enquête se déroulera dans la commune du lundi 30 septembre à 9 h 30, jusqu'au lundi 4 novembre à 12 h 30.

Toute personne pourra prendre connaissance du dossier d'enquête pendant cette période en mairie, les lundis, de 9 à 12 h 30 et de 14 à 18 h ou sur Thiery.fr.

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public en mairie les : lundi 30 septembre, lundi 14 octobre, et lundi 4 novembre, de 9 h 30 à 12 h 30.

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra formuler ses observations et propositions : soit sur le

registre d'enquête ouvert à cet effet, soit par voie postale au commissaire enquêteur (mairie, 6, rue La Carrière, 06 710 Thiéry), soit par mail à mairie.thiery@wanadoo.fr (mettre en objet : enquête publique zonage d'assainissement).

Sous un mois à l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra au maire son rapport avec ses conclusions motivées.

Ce rapport pourra être consulté pendant une durée d'un an en mairie ou sur le site internet de la commune.

Le conseil municipal se prononcera par une nouvelle délibération sur le plan de zonage d'assainissement, éventuellement modifié, pour prendre en considération les observations et propositions du public ainsi que les conclusions du commissaire enquêteur.